



**ACADÉMIE  
DE TOULOUSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Vade-mecum

**2023 /2024**

**Tuteur de professeurs contractuels en STI**

## SOMMAIRE

1	Le rôle du tuteur .....	2
2	Missions du tuteur .....	2
3	Accueillir.....	2
4	Accompagner .....	3
5	Observer.....	4
6	Formuler des conseils .....	4
7	Les dispositifs de suivi et d'évaluation.....	6
	ANNEXES.....	7

## 1 Le rôle du tuteur

Le tuteur est partie prenante dans l'accompagnement à la prise de fonction et l'évolution professionnelle du professeur contractuel. Sa qualité d'enseignant expert ou de formateur fait de lui un interlocuteur privilégié. Son action répond, de manière individualisée, aux besoins qui naissent de la pratique professionnelle quotidienne et qui évoluent dans l'année.

## 2 Missions des tuteurs des fonctionnaires stagiaires du second degré

Le tuteur, au-delà de ses connaissances sur les contenus strictement disciplinaires, est un professionnel expérimenté et c'est sur cette expérience que se fonde sa capacité à conseiller, à guider. La demande exprimée par les professeurs contractuels dépasse le plus souvent ce qui est lié aux contenus d'enseignement pour porter sur les aspects méthodologiques et relationnels de leur mise en œuvre. Ses missions peuvent se décliner de la manière suivante :

- Accueillir
- Former et accompagner
- Observer
- Formuler des conseils
- Évaluer la progression du professeur contractuel vers l'acquisition des compétences professionnelles

## 3 Accueillir

L'accueil constitue un moment important de l'entrée dans l'Éducation nationale. Il contribue fortement à construire les premières représentations de l'Institution, de l'établissement, des collègues.

### - Réserver un temps d'accueil :

- **Présenter l'établissement et les collègues de façon neutre et objective, en évitant de transmettre ses propres ressentis.**
- **Veiller à utiliser un discours « positif » sur l'élève et le métier**
- **Organiser une visite de l'EPL**
- **Expliquer le mode d'organisation, la réglementation, ...**

Ce temps doit montrer au professeur contractuel qu'il est attendu et bienvenu dans la communauté éducative, favoriser son intégration dans l'établissement et dans les équipes pédagogiques, le familiariser avec le milieu professionnel, lui permettre de s'approprier le matériel et les outils disponibles et lui permettre de rentrer dans la culture professionnelle et dans le projet d'établissement.

### - Écouter

Lors de cet échange, le professeur contractuel exprime ses attentes vis-à-vis du tuteur. Le tuteur veille alors à être facilitant et à développer **une véritable écoute active** car il n'est pas simple en début d'année pour un enseignant non titulaire d'exprimer simplement et clairement ce qu'il attend du tuteur. Il est donc peut-être préférable de lui demander de réfléchir en amont de ce temps d'échange à cette question.

### - Rappeler sa mission

Le tuteur rappelle au professeur contractuel sa mission dont l'objectif est :

- d'une part, de le conduire petit à petit à la maîtrise des compétences professionnelles de l'enseignant - cf. BO n°30 de juillet 2013 -

**- Définir ensemble un mode de collaboration adapté**

Le cadre de la collaboration peut être organisé autour des trois points suivants :

• **Le cadre institutionnel :**

Nombre de visites mutuelles, moments, lieux et fréquence des temps de concertations, possibilité ou pas de se contacter (préciser les horaires, les modes de communication – téléphone fixe ou portable ; mail personnel ou professionnel – etc.)

• **Le cadre pédagogique et didactique :**

Objectifs de formation prioritaires définis en fonction de la progression; activités communes (temps de préparation, de correction, etc.); évaluation et suivi des apprentissages par les élèves.

• **Le cadre relationnel**

L'expérience montre qu'il est sans doute nécessaire, même si cela est complexe, de prendre un peu de temps pour évaluer ensemble jusqu'où aller dans la « franchise réciproque ». En début d'année, le tuteur doit évaluer ce qu'il peut dire au professeur contractuel en prenant en compte ses forces et ses fragilités. Cette évaluation lui permettra de mieux adapter son suivi et de trouver les mots et les formes les plus justes pour favoriser à la fois l'acquisition des compétences et la construction, notamment pour les plus jeunes enseignants, d'une personne adulte et responsable.

**- Evaluer ensemble la collaboration vécue**

A chaque fois que cela est nécessaire, le tuteur et le professeur contractuel font le bilan de leur collaboration. Même lorsque tout va bien, le tuteur n'hésite pas à interroger le professeur contractuel s'il est satisfait de leur collaboration.

## 4 Accompagner

Le professeur tuteur accompagne le professeur contractuel dans ses premières expériences professionnelles. Il l'aide à adopter une posture d'enseignant et à acquérir les compétences, les démarches, à sélectionner les outils pour concevoir et mettre en œuvre son enseignement :

- Les modalités d'apprentissage,
- La gestion de la classe,
- Le traitement de l'erreur,
- L'évaluation,
- La transdisciplinarité,
- L'attitude réflexive,
- Les aspects professionnels hors du temps face aux élèves.

**Le professeur tuteur n'a pas pour mission d'imposer une méthode, une démarche, des contenus.** Il aide à déterminer, en fonction des élèves, des objectifs retenus et des contraintes des programmes, les contenus et les modalités d'enseignement mis en œuvre. Il l'aide à analyser l'efficacité de son action pour opérer des réajustements et à devenir un professionnel réflexif.

A sa prise de fonction, le professeur contractuel peut témoigner de fortes interrogations. Le tuteur doit lui apporter tout le soutien nécessaire à la construction du professeur qu'il sera. Dans la limite du possible, entre septembre et octobre, le tuteur assiste à quelques cours du professeur contractuel. Le tuteur l'aide à identifier ses réussites et ses progrès, à diagnostiquer ses difficultés, à en analyser les causes et à choisir les points sur lesquels il doit faire porter prioritairement ses efforts. Il lui permet de constater que tout tuteur qu'il soit lui aussi, ne réussit pas toujours tout ce qu'il entreprend mais entreprend une analyse réflexive.

Il contribue à l'évolution professionnelle du professeur contractuel en travaillant avec lui sur les compétences et les outils pour enseigner : techniques pédagogiques, gestion de la classe, traitement de l'erreur, évaluation, orientation, connaissance du fonctionnement de l'établissement, relations avec les parents, etc. Le tuteur s'appuie sur la formation dispensée dans le cadre du PRAF par les formateurs de formateurs en sciences et techniques industrielles et les formations dispensées par l'EAFC, auxquelles le professeur contractuel peut s'inscrire tout au long de l'année scolaire.

## 5 Observer

### **Cadre et objectifs des observations réciproques**

Les observations ont des visées formatrices. Elles permettent :

- la mesure de ce qui est réalisé ;
- la comparaison avec ce qui est attendu ;
- la définition des objectifs suivants.

Ceci nécessite, entre le professeur contractuel et son tuteur, un travail en commun selon trois modalités :

#### **1° - Le professeur contractuel repère avec son tuteur :**

- les références au programme,
- les objectifs poursuivis,
- les démarches,
- les situations d'apprentissage mises en œuvre,
- la prise en compte des élèves dans leur diversité.

#### **2° - Le tuteur se rend dans la classe du professeur contractuel le plus tôt possible en début de l'année dans la limite du possible :**

La présence du tuteur s'impose d'elle-même et fait partie du contrat. Elle permet notamment :

- d'accompagner le professeur contractuel durant les premières semaines d'exercice en répondant à ses questions urgentes ;
- de faciliter la prise en main des classes qui lui sont confiées ;
- de repérer les points acquis, les besoins de formation et les points à travailler.

#### **3° - Durant la suite de l'année, les visites du tuteur accompagnent, en la régulant, l'acquisition des compétences professionnelles (cf. Annexes) :**

On veille alors à :

- déterminer avec le professeur contractuel l'ensemble des points que l'on va observer (en relation avec les compétences du référentiel de juillet 2013 et les besoins du professeur stagiaire) et les conditions d'observation ;
- sélectionner avec lui, parmi toutes les observations, celles que l'on va choisir selon la situation (réussites et faiblesses, critères de choix des points sur lesquels devra porter sa réflexion);
- déterminer la précision d'analyse souhaitée (entre le trop «flou» et le trop «pointilleux»).

## 6 Formuler des conseils

L'entretien constitue un moment essentiel de la collaboration et du dialogue entre le professeur tuteur et le professeur contractuel de formulation de conseils. Il débouche sur la formulation de conseils mais n'en reste pas moins un maillon très sensible. Ces entretiens devront toujours avoir une composante de mise en perspective plus théorique où l'on aidera le professeur contractuel à dégager des priorités pédagogiques, en cohérence avec l'éthique professionnelle.

Le rythme des rencontres pourra être plus fréquent en début d'année pour décroître par la suite.

**Pour devenir un accompagnement, le conseil doit être la réponse à une demande ou un besoin reconnu.** La difficulté de la fonction de tuteur est donc de savoir faire émerger des besoins.

**Les pièges à éviter :**

- *Ne pas respecter la personnalité du professeur contractuel et ne pas se faire respecter,*
- *Faire un débriefing de séances devant des collègues, rompant ainsi sans le vouloir la confidentialité indispensable à ce genre d'échanges,*
- *Ne pas entrer (ou ne pas accepter d'entrer) dans un rapport victime/censeur,*
- *Eviter de même tout « maternage » ou « paternalisme » qui ne peuvent déboucher, dans le meilleur des cas, que sur une solution à court terme et insuffisante,*
- *Ne pas monopoliser (ni laisser excessivement) la parole. Une reformulation bien conduite est souvent plus efficace qu'un avis péremptoire,*
- *Laisser systématiquement le professeur contractuel commencer à analyser sa pratique et compléter ou rectifier ensuite son commentaire.*

**Quelques recommandations :**

- *S'appuyer sur des faits observés, des productions d'élèves ou de l'enseignant,*
- *Laisser une part incompressible aux aspects positifs observés pendant la séquence en n'oubliant jamais le manque d'expérience d'un jeune collègue, en n'oubliant pas non plus le jeune professeur que l'on a soi-même été, en pensant enfin à la réciprocité de l'observation et de l'entretien qui la suit.*

**Favoriser la capacité du professeur contractuel à relire sa pratique, à encourager la réflexion :**

Le professeur contractuel doit pouvoir lui-même analyser ses approches, ses scénarisations, ses séances. Le tuteur veille donc à demander d'abord au professeur contractuel ce qu'il pense de ses pratiques (ce qui a fonctionné ou pas). A chaque fois que cela est nécessaire, le tuteur complète l'analyse en veillant à ce que ses observations et remarques puissent être entendues et comprises. Il est fort probable qu'en début d'exercice le professeur contractuel ait beaucoup d'axes à travailler. Il est donc indispensable pour sa progression que le tuteur se centre sur les points prioritaires pour ne pas le décourager.

**Proposer des conseils :**

A partir des constats et analyses proposés par le professeur contractuel et complétés si nécessaire par le tuteur, ce dernier livre quelques conseils. Ces conseils peuvent être des pistes de réflexion, des propositions d'outils, de manuels, des conseils de lectures, des références officielles ou des partages d'expériences. Ils doivent permettre au professeur contractuel de poursuivre sa propre réflexion et de l'enrichir. Pour cela, le tuteur doit toujours rester vigilant et lui permettre de poursuivre sa progression en élargissant le champ de son analyse, de sa réflexion et de sa pratique plutôt qu'à lui « donner des recettes ». **Il doit aussi le laisser libre de l'utilisation qu'il fera de ces conseils.**

**Définir ensemble de nouveaux points de progression :**

Pour clôturer l'entretien, il est nécessaire de faire une rapide synthèse commune des échanges. C'est sur cela que le professeur contractuel et le tuteur s'appuient alors pour définir ensemble de nouveaux points de progression qui serviront de base au travail du professeur contractuel et à l'accompagnement du tuteur. Ils seront aussi les points autour desquels s'articulera le prochain entretien de formulation de conseils.

## 7 Les dispositifs d'aide et d'alerte

**Dispositif de formation adaptée** : tout au long de la prise de fonction mais plus particulièrement en début d'année, le tuteur aidera le professeur contractuel à exprimer ses besoins, essaiera de répondre au mieux à ses interrogations. Il lui apportera une aide dans sa prise de fonction.

Lorsque les besoins de formation ou les difficultés observées le nécessitent, le tuteur en informe l'inspecteur référent de sa discipline.

### **Les inspecteurs disciplinaires en sciences et techniques industrielles :**

- Jérôme BLANC : [jerome.blanc@ac-toulouse.fr](mailto:jerome.blanc@ac-toulouse.fr)
- Jérôme DEL REY: [jerome.del-rey@ac-toulouse.fr](mailto:jerome.del-rey@ac-toulouse.fr)
- Nathanael PAQUET-DEOM : [nathanael.paquet-deom@ac-toulouse.fr](mailto:nathanael.paquet-deom@ac-toulouse.fr)
- Pascal LE GUEN : [pascal.le-guen@ac-toulouse.fr](mailto:pascal.le-guen@ac-toulouse.fr).
- Nadia RODA : [nadia.nguyen-van-tinh@ac-toulouse.fr](mailto:nadia.nguyen-van-tinh@ac-toulouse.fr)
- Didier SERE : [didier.sere@ac-toulouse.fr](mailto:didier.sere@ac-toulouse.fr)
- Pascal VACQUIER : [pascal.vacquier@ac-toulouse.fr](mailto:pascal.vacquier@ac-toulouse.fr)

## ANNEXES

### **Tableau de bord du tutorat**

- Modalités d'accompagnement
- Analyse et synthèse du suivi
- Bilan

### **Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (Arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013)**

## Tableau de bord du tutorat

Tuteur :	Etablissement :
Professeur contractuel :	Etablissement :

### Modalités d'accompagnement

Dates et durée	Temps de préparation et d'échanges hors présence élèves		Observation du professeur contractuel dans la classe du tuteur		Observation du tuteur dans la classe du professeur contractuel	
		Thème/objectifs de formation		Thème/objectifs de formation		Thème/objectifs de formation
Xx / YY / 20..						

## Analyse et synthèse du suivi

Dates	Séances et compétences observées (cf : référentiel métier enseignant)	Points positifs	Conseils et axes de travail	Objectifs visés
Xx / YY / 20..				



BILAN DU TUTORAT			
ATTENDUS			
Fin de premier trimestre		Période de janvier à fin avril	Fin d'année ou plus tard
LES COMPETENCES METIER / LES FONDAMENTAUX DU METIER		+ / _	OBSERVATIONS
PHASE 1 – PLANIFIER / PREPARER	<b>P1 P2 P3 Planifier son enseignement – Préparer une situation d'apprentissage adaptée à un objectif et au public visé</b>		
	Définir les objectifs pédagogiques de la <b>séance</b>		
	S'appuyer sur une mise en situation, une problématique, un cahier des charges		
	Définir les supports d'activités au sein du plateau technique		
	Définir et planifier l'utilisation des auxiliaires pédagogiques (tableau, vidéo...)		
	Élaborer les documents élèves en fonction des objectifs définis		
	Inscrire la séance dans le cadre de la <b>séquence</b>		
	Concevoir une <b>séquence pédagogique</b> (mise en situation, problématique métier, cahier des charges, compétences et objectifs pédagogiques ciblés, supports de travail ou d'activité définis...)		
	Intégrer les éléments de la culture numérique		
PHASE 2 : ANIMER / EVALUER	<b>C4 C7 P2 P3 P4 Prendre sa classe en main</b>		
	Recevoir les élèves en faisant la transition avec les autres disciplines		
	Installer le calme		
	Faire l'appel administratif et « humain » (prendre en compte les élèves sur le plan humain, organiser la prise du cours pour un élève absent...)		
	Situer la séance dans la progression de la séquence pour donner du sens		
	<b>C4 C7 P2 P3 P4 Présenter la situation d'apprentissage</b>		
	Placer les élèves en situation d'écoute (interrompre la situation d'apprentissage précédente si besoin ...)		
	Afficher clairement son plan		
	Communiquer avec clarté et correction (adapter le vocabulaire)		
	Formuler des objectifs de manière compréhensible pour les élèves		
	Donner des consignes aux élèves		
	Juger de la compréhension des consignes par un questionnement adapté, faire reformuler		
<b>C4 C7 P2 P3 P4 Animer une séance</b>			
Contrôler le caractère effectif du respect des consignes de sécurité			
Regarder et nommer les élèves			

PHASE 3 - ANALYSER	Mettre les élèves en activité (placement et <i>circulation de l'enseignant</i> et des élèves, intonation, encouragement...)		
	Repérer les difficultés des élèves (lecture, expression, compréhension, réalisation...)		
	Soutenir les élèves en motivant, sollicitant, encourageant... (attitude bienveillante)		
	Aider à la mise en pratique des élèves (en répétant les consignes essentielles...)		
	Ecouter les réponses et intégrer les apports des élèves		
	Faire produire aux élèves une partie de la trace écrite / favoriser la collaboration entre les élèves		
	Donner le droit à l'erreur et éviter l'effet stigmatisant		
	Utiliser l'erreur dans les productions et les raisonnements		
	Aider à l'apprentissage des élèves (en répétant au moment opportun les contenus déjà délivrés, faire s'entraider...)		
	Organiser le tableau de façon à favoriser les acquisitions des élèves		
	<b>P3 P4 Réguler son action – Gérer les relations dans la classe</b>		
	Prélever des informations (faible activité des élèves, niveau sonore élevé, inadaptation des consignes...)		
	Réguler son temps de parole		
	Maîtriser l'usage de son corps, poser la voix, mesurer ses gestes		
Repérer et désamorcer un comportement qui nuit au fonctionnement du groupe			
Réagir de manière pertinente et proportionnée			
Intervenir pour mieux accompagner l'apprentissage (laisser durer la situation ou la réorganiser, délivrer de nouvelles consignes, de nouveaux contenus...)			
<b>P5 Évaluer les apprentissages</b>			
Indiquer aux élèves, en fin de séance, si les objectifs sont atteints			
Construire, au regard des objectifs visés, des évaluations s'appuyant sur des critères explicites et transparents			
Proposer et utiliser différents types (diagnostique, formative, sommative...) et formes d'évaluations adaptées à la situation (orales, écrites, pratiques, en présentiel, à distance...)			
Proposer, si nécessaire, des activités de remédiation			
<b>C 14 Faire un bilan de son action</b>			
Repérer les principaux points de distorsion entre le planifié et le réalisé			
Les analyser :			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• du point de vue de son enseignement (→ s'être fait dépasser par le temps...),</li> <li>• du point de vue de l'activité des élèves (→ difficulté des élèves non anticipée).</li> </ul>			
Utiliser ce bilan pour la planification de la séquence en cours ou de la séance suivante			
Faire du bilan un outil de développement professionnel personnel (remise en question de ses pratiques...)			

GRILLE GROUPE DES IEN ET Sciences et Techniques Industrielles

# Les compétences du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

(Arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013)

<b>Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction</b>
<b>CC1. Faire partager les valeurs de la République</b>
<b>CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école</b>
<b>CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de neutralité, de laïcité, d'équité, de tolérance, de refus de toutes discriminations</li><li>• Répond aux exigences de ponctualité, d'assiduité, de sécurité et de confidentialité</li><li>• Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable au sein de sa classe et de l'établissement</li><li>• Fait preuve de respect à l'égard des élèves et des membres de la communauté éducative</li><li>• Fait respecter le règlement intérieur</li></ul>
<b>Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement</b>
<b>CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication</b>
<b>CC10. Coopérer au sein d'une équipe</b>
<b>CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative</b>
<b>CC12. Coopérer avec les parents d'élèves</b>
<b>CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Utilise un langage clair et adapté à son (ses) interlocuteur(s)</li><li>• Participe à sa mesure au travail d'équipe mis en œuvre par/dans l'établissement</li><li>• Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec les membres de la communauté éducative</li><li>• Participe aux différentes instances et conseils</li><li>• Communique autant que de besoin avec les familles ; participe, à son niveau, à leur information</li></ul>
<b>Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique</b>
<b>P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique</b>
<b>P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Maîtrise les contenus disciplinaires et les concepts clés utiles à son enseignement</li><li>• Met en œuvre les transpositions didactiques appropriées</li><li>• Identifie les savoirs et savoir-faire à acquérir par les élèves en lien avec les programmes et référentiels</li></ul>
<b>Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses</b>
<b>P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves</b>
<b>P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves</b>
<b>P5. Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves</b>
<b>CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage</b>
<b>CC4. Prendre en compte la diversité des élèves</b>
<b>CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation</b>

- Encadre les élèves et le groupe classe, fait preuve de vigilance à l'égard des comportements inadaptés et sait approprier le niveau d'autorité attendu à la situation
- Instaure un climat serein et de confiance au sein de la classe
- Encourage et valorise ses élèves
- Fixe les objectifs à atteindre, les moyens d'y parvenir et donne du sens aux apprentissages.
- Prend en compte la diversité des élèves et s'assure de l'adéquation des propositions pédagogiques avec leur niveau
- Prépare en amont les séquences pédagogiques et les inscrit dans une progression réfléchie
- Met en place les outils et supports d'évaluation en ciblant les compétences à évaluer
- Prend en charge le suivi du travail personnel des élèves
- S'appuie sur l'évaluation pour réguler sa pratique (remédiation, consolidation)

#### **Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information de la communication**

##### **CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier**

- Utilise les outils numériques mis en place dans l'établissement
- Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique
- Est attentif à la manière dont les élèves mobilisent l'outil numérique

#### **Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et à son environnement de travail.**

##### **CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel**

- Prend en compte les conseils prodigués par les personnels d'encadrement et les formateurs tuteurs et s'efforce d'améliorer sa pratique
- Est capable de prendre du recul et de porter une analyse réflexive sur son positionnement et ses activités